

Je ne puis donc pas admettre que le défendeur en reconnaissant his inability to pay his liabilities in cash, ait confessé son insolvabilité dans le sens de la loi.

Le troisième motif allégué par le demandeur est :

30. "That he (the defendant) has allowed several final judgments to remain unsatisfied.

Ce n'est pas à ce fait que la loi attribue la conséquence que cherche le demandeur. Le par. k de l'article 3 de la loi ne parle que de *saisie exécution*, et non de jugements, et encore faut-il que le débiteur néglige de payer jusqu'à une époque rapprochée du jour fixé pour la vente, ou pendant quinze jours après la saisie si la vente est fixée pour une date plus éloignée, pour que sa négligence constitue un acte de faillite pouvant donner lieu à l'émission d'un bref en liquidation forcée.

Ce motif n'est donc pas admissible non plus. J'arrive maintenant au quatrième et dernier.

40. "That writs of *capias* have issued and a demand of assignment has been made on him.

Il y a deux chefs dans cet allégué :

10. L'émission de brefs de *capias*.

20. Une demande de cession.

L'article 3 de la loi ne mentionne ni l'un ni l'autre de ces faits parmi ceux auxquels elle attribue la présomption d'insolvabilité.

Elle ne veut pas qu'on s'en rapporte aux procédés que d'autres créanciers ont pu adopter contre le débiteur ; c'est directement qu'elle exige que le demandeur procède, et si le défendeur est sur le point de laisser frauduleusement le pays, comme dans le cas du *capias* (b), ou s'il est emprisonné pendant plus de trente jours, (f) elle voit là des actes de faillite et permet de s'en autoriser. Mais on comprend qu'elle n'attache aucune importance à des faits essentiellement discutables, émanant de tierces personnes, et ne pouvant valoir tout au plus que comme témoignages *ex parte*, dans le sens de celui qui les invoque.

Au reste, comme je viens de le dire, la loi n'en fait aucune mention, et ses dispositions ne peuvent être étendues de manière à comprendre des faits qu'elle n'a pas admis.

Ainsi donc aucun des faits allégués par le demandeur dans son affidavit et sur lesquelles il se fonde pour affirmer que le défendeur est insolvable et que ses biens doivent être mis en liquidation forcée, ne rentre dans la catégorie d'actes auxquels le statut attribue ce résultat.

La procédure du demandeur est donc mal fondée en droit et ne peut être maintenue.

Arrivant à cette conclusion sur les moyens de droit invoqués par le défendeur, il est évident que je n'ai pas besoin d'aller plus loin.

Les faits allégués par le demandeur étant insuffisants en droit, quand même ces faits seraient prouvés, le bref n'en doit pas être moins cassé.

Il est donc fort regrettable que les parties aient procédé à une enquête aussi considérable,

sans faire vider préalablement les questions de droit soulevées dans la cause. Elles auraient ainsi évité des retards nécessairement dommageables, et des frais énormes que leur négligence commune me force de diviser entre elles. Car s'il est vrai que le défendeur a eu tort de mêler dans sa requête le droit et le fait, le demandeur peut se reprocher, de son côté, de ne pas avoir forcé le défendeur de séparer ces moyens par lui invoqués, de manière à lui permettre d'inscrire en droit avant de s'engager dans une contestation au mérite aussi longue et aussi coûteuse.

Le bref sera donc cassé et annulé avec dépens contre le demandeur, sauf les frais d'enquête lesquels seront également partagés entre les parties.

Frais de pièces inclus dans les dépens.

In review,

JOHNSON, J., said in this case an attachment in insolvency was taken against the defendant, who appeared and contested the attachment on the ground of the insufficiency of the allegations of the affidavit. There were four reasons alleged in the affidavit for the insolvency of the defendant. 1st, That defendant had given him a check on the Consolidated Bank for the amount of the claim, and the check had been dishonored. 2nd, That defendant had acknowledged to deponent his inability to pay his liabilities in cash. 3rd, That he had allowed several final judgments to remain unsatisfied. 4th, That writs of *capias* have issued, and a demand of assignment has been made on him. It was obvious that as regards the first and the two last reasons, there was nothing in them. The mere fact of a check being dishonored amounted to nothing. The same might be said of the allegation that there were judgments unsatisfied. With regard to the writs of *capias* and the demand of assignment, it was not stated when these writs were issued, nor when the demand of assignment was made. On the face of the affidavit, the only ground which had any plausibility was the second,—that defendant had acknowledged his inability to pay his liabilities in cash. It was true that inability to pay liabilities in cash was insolvency. Payment in cash is the payment which the law contemplates. But that was not the question now. The question was as to the sufficiency of the affidavit. The Court must take language in its common meaning, and when the defendant said he was unable to pay his liabilities in cash, it must be taken to mean that he could not pay all his liabilities with money ready in hand. But that was not an act or proof of insolvency. He was only bound to pay his liabilities as they matured. If he had said that he would be unable to meet his liabilities as they matured, the case would be different.

Judgment confirmed.

M. J. F. Quinn for plaintiff.

J. L. Morris and W. B. Lambe for defendant.